

2020 EST DÉJÀ DERRIÈRE NOUS ET QUELLE ANNÉE !

RAPPORT D'ACTIVITÉ POLICE CANTONALE 2020



www.police.vd.

R
I
E

Sommaire

1 Activités

- 1.1 JOJ 2020
- 1.2 Pandémie du COVID-19
- 1.3 Homicide à Grandson
- 1.4 Fraude aux crédits COVID-19
- 1.5 Squat
- 1.6 Troubles à l'ordre public
- 1.7 Sabotage
- 1.8 Homicide à Morges
- 1.9 KBox
- 1.10 Grande criminalité
- 1.11 Tentative d'actes d'ordre sexuel
- 1.12 Fêtes privées
- 1.13 Rave party

2 Prévention

- 2.1 Cyberescroqueries
- 2.2 Prévention routière
- 2.3 Doléances citoyennes
- 2.4 Règles sanitaires

3 Projets

- 3.1 CoRe
- 3.2 REGIO
- 3.3 ECAvenir
- 3.4 Odysée
- 3.5 Mobilité
- 3.6 Bodycams
- 3.7 Développement durable

4 Ressources humaines

- 4.1 RH

5 Finances

- 5.1 Finances

La police cantonale a pour mission générale d'assurer, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En outre, elle exerce la police judiciaire, agit sur l'ensemble du territoire cantonal et assure, en collaboration avec les polices municipales, la prévention criminelle dans la mesure de ses moyens et dans les limites de la loi.

Ce rapport d'activité est le reflet de l'action de la Police cantonale vaudoise en 2020. Pour toute information : [communication.police\(a\)vd.ch](mailto:communication.police(a)vd.ch)



JEAN-CHRISTOPHE SAUTER
DIRECTEUR COMMUNICATION ET
RELATIONS AVEC LES CITOYENS

LA POLICE CANTONALE PUBLIE SON PREMIER RAPPORT D'ACTIVITÉ NUMÉRIQUE

La digitalisation du rapport d'activité s'inscrit dans une stratégie de développement durable déjà mise en place par la Police cantonale vaudoise.

Elle lui permettra de diminuer sa consommation de papier, de réduire les frais d'impression et de distribution de ce document d'une cinquantaine de pages. Les utilisateurs, quant à eux, disposeront d'une information complétée par des graphiques, des infographies, des vidéos, etc. De plus, avec le temps, ce rapport digital permettra d'accéder aux archives des années précédentes d'un simple clic.

Bien sûr, cette démarche s'inscrit également dans l'évolution digitale des grandes institutions. Cette publication en ligne s'inscrit sur une voie suivie par toujours plus de services de l'Etat de Vaud pour une digitalisation de leur contenu.

Ce projet pilote, initié avec le BIC et implémenté par la DGNSI, est une nouveauté au sein de l'administration. Il s'inscrit dans la politique de développement durable déjà mise en place par la Police cantonale. Une politique déjà concrétisée en interne par l'apparition de gobelets réutilisables dans les cafétérias ou par l'installation de fontaines à eau dans les bâtiments du CB, ceci afin de diminuer la consommation de gobelets et de bouteilles en plastique au sein de l'institution. Du côté du parc véhicules, la Police cantonale remplacera les véhicules des gendarmes de proximité par des voitures électriques et étudie l'utilisation de ce type de véhicules pour l'intervention.

En ce qui concerne les installations existantes, une vaste étude a mis en lumière des possibles économies d'énergie, qui ont ensuite été réalisées en modifiant quelque peu leur fonctionnement. Notamment en matière de tri des déchets, des centres de récupération ont été installés dans tous les bâtiments.



BÉATRICE MÉTRAUX
CONSEILLÈRE D'ETAT

2020 A BOULEVERSÉ NOS VIES

A l'occasion du rapport d'activité consacré à 2019, j'avais affirmé en préambule qu'il s'agissait d'une année particulière, marquée notamment par la Fête des vigneronns.

Que dire alors de 2020 ? Un seul adjectif ne suffit pas à la qualifier. L'année a déjoué toutes nos prévisions, bouleverser nos vies, mis à mal nos points de repères. La pandémie provoquée par l'apparition d'un nouveau coronavirus a tout chambardé et transformé 2020 en annus horribilis.

Forcément, la Covid-19 a affecté en profondeur l'ensemble de nos activités, de nos initiatives, de nos projets. Il a en a été de même pour la Police cantonale vaudoise. D'autant plus, qu'elle a été engagée aux avant-postes du dispositif de sécurité mis en place pour faire face à une crise sanitaire inédite.

Le Conseil d'Etat, conscient des efforts extraordinaires fournis par les collaboratrices et collaborateurs de la PolCant, tient à les remercier vivement au nom de la population vaudoise. Depuis mars 2020, jour après jour, sans relâche, s'adaptant à la situation épidémiologique, comptant dans ses rangs de nombreux cas positifs au virus, vous avez toutes et tous donné le meilleur de vous-même, aussi bien sur le front de la pandémie que dans l'accomplissement de vos missions ordinaires. Nous vous en sommes vivement reconnaissants.

Comme nous sommes reconnaissants à l'égard de vos proches, de vos familles qui vous soutiennent et vous accompagnent au cours de cette période particulière.

Par ailleurs, cette situation exceptionnelle a montré à quel point la collaboration entre l'ensemble des partenaires sécuritaires, notamment entre les différentes polices vaudoises, est et reste un élément-clé du dispositif mis en place. C'est un signal positif pour l'avenir. Ces collaborations renforcées pourront à l'évidence servir de socle aux projets de coordination régionale des forces de police actuellement à l'étude.

Fort heureusement, cependant, l'année 2020 ne se résume pas uniquement à la Covid-19. En janvier, notamment, les Jeux Olympiques de la jeunesse ont réuni quelques milliers d'athlètes à Lausanne ainsi que sur plusieurs sites du canton et de France voisine. Dans ce cadre, la Police cantonale a apporté sa contribution au bon déroulement et au succès de cette manifestation.

Il vaut la peine encore de mettre en évidence les actions de prévention réalisée malgré le coronavirus, notamment dans le domaine de la cybercriminalité. Cette présence constante, proche des citoyennes et citoyens, contribue à réduire les risques et à améliorer la qualité de vie au quotidien.

Je tiens à saluer également les initiatives de plus en plus nombreuses, petites et grandes, de la Police cantonale en phase avec la volonté du Conseil d'Etat de réduire son empreinte environnementale et de rendre son administration exemplaire. Volonté traduite dans un Plan climat ambitieux destiné à rendre nos pratiques de plus en plus durables. Ainsi, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, fontaines à eau, gobelets à café réutilisables, achats prévus de véhicules électriques montrent que la Police cantonale agit concrètement pour atteindre les objectifs que nous avons fixés.

En espérant que 2021 soit une année plus clémente et riche en projets et réussites, au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie sincèrement toutes et tous de votre engagement extraordinaire en faveur de la population vaudoise au cours de 2020.



JACQUES ANTENEN COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

LES POLICES ONT ÉTÉ FORTEMENT MISES À CONTRIBUTION

Si la crise du COVID-19 a eu un impact sur la vie quotidienne et professionnelle de tout un chacun, elle a évidemment aussi influencé de manière très sensible l'activité délictueuse sur le territoire cantonal, c'est une évidence. Il serait donc erroné de tirer des conclusions trop optimistes de la baisse marquée de la criminalité qui a été observée dans beaucoup de domaines disons traditionnels (cambriolages, braquages par exemple) tant la comparaison avec les années précédentes est biaisée.

En fait les baisses que consacreront les statistiques sont clairement dues à la réduction de la mobilité et à la diminution ou du moins la complexification des échanges sociaux, essentiellement dans la première partie de l'année. On pourrait presque dire que les fameux gestes-barrière anti-COVID ont aussi servi de gestes-barrière anti-criminalité. A noter, sur le plan spécifique des violences domestiques, que le semi-confinement décrété en Suisse n'a pas généré la vague de cas que l'on aurait pu redouter, dans notre canton en tout cas. Il n'en demeure pas moins que les violences domestiques demeurent un point d'attention majeur et préoccupant

Cela étant, les polices, dans cette phase, ont été fortement mises à contribution pour gérer la pandémie et exercer, en soutien de l'EMCC, de nouvelles missions spécifiques, puisqu'il s'agissait de faire respecter des normes inédites mises en place par la Confédération et le canton

En deuxième partie d'année, les mesures moins contraignantes pour les citoyens ont favorisé - si l'on peut dire ! - un retour à la normale de la délinquance. Il en est résulté une superposition de missions classiques et de missions dites COVID-19, générant un surcroît de travail qui n'a pu être que partiellement compensé par une plus grande disponibilité de personnel affecté à des tâches ordinaires ralenties ou même endormies par le phénomène COVID-19, à l'image des collaborateurs affectés à la gestion des grandes manifestations, sportives et culturelles, ou à la lutte contre le hooliganisme, lesquelles ont totalement disparu après les JOJ.

En définitive, 2020 a été, pour tous les policiers de ce canton, une année intense sur le terrain, rendue parfois difficile, les missions étant perturbées par le climat anxigène entourant les interventions et par des prises de risques parfois inévitables sur le plan sanitaire, même si tout a été entrepris pour réduire ces risques au maximum.

A cet égard, grâce à une gestion rigoureuse des cas et un traçage spécifique mis en place à l'interne, le nombre de contaminations au sein de la police a toutefois pu être maintenu à un niveau raisonnable et leurs conséquences directes et indirectes n'ont jamais mis en péril l'action policière dans le canton.

Par ailleurs l'organisation mise en place à l'échelon policier durant la crise, qui avait pour but de garantir la mission sécuritaire sur tout le territoire cantonal indépendamment de l'état de contamination de l'une ou l'autre polices intercommunales, a très bien fonctionné grâce au concours de tous les acteurs. Il en est résulté une volonté affirmée par tous les partenaires policiers du canton de poursuivre au-delà de la crise COVID-19 une collaboration renforcée (« CoRe »), dans le sillage de REGIO, soit du partenariat déjà existant avec la Police de l'Ouest lausannois

Parmi les points positifs, à relever encore la pertinence démontrée des mesures prises par le Conseil d'Etat à fin 2019 pour limiter l'attractivité pour le grand banditisme des convois de fonds, puisqu'aucun cas ne s'est plus produit depuis leur mise en œuvre

Beaucoup moins réjouissante, la statistique fortement haussière des décès sur les routes vaudoises (29 contre 18), en dépit du travail de prévention effectué sans relâche dans ce domaine. Pour savoir si ce noir tableau est à mettre en relation avec un besoin pour l'usager de décompresser dans l'espace public et sur les routes en période de COVID-19, il faudra attendre de pouvoir faire des comparaisons avec les autres cantons. Cela dit l'année 2019 avait été particulièrement (exceptionnellement ?) « favorable » puisque l'année la précédant avait connu 24 décès.

Les objectifs assignés pour 2020 ont été atteints pour la plupart ou sont en passe de l'être (gestion intelligente des manifestations y compris de la « désobéissance civile », développement du concept REGIO en collaboration avec la Police de l'Ouest lausannois, déploiement du système d'information central des polices « ODYSSEE », avancement satisfaisant d'ECAVENIR, exercice de coordination de mobilisation avec les polices du canton). Les efforts doivent être poursuivis en ce qui concerne la féminisation des cadres, et la nécessité de convaincre l'autorité politique d'adapter les effectifs policiers à l'augmentation constante de la population résidente et pendulaire.

2020 EN CHIFFRES



274'700

événements traités
par le CET



1219

collaborateurs, dont 264 femmes
(soit 21,6 % des effectifs)



18

gendarmes assermenté·e·s
(dont 6 femmes)



8

inspecteur·trice·s assermenté·e·s
(dont 4 femmes)



970

appels/jour dont 390 pour les 117

(L'augmentation d'événements traités par le CET
s'explique par le projet REGIO et le dispositif
CoRe / REGIO pour lesquels le CET engage et
gère toutes les interventions, hors Lausanne.)



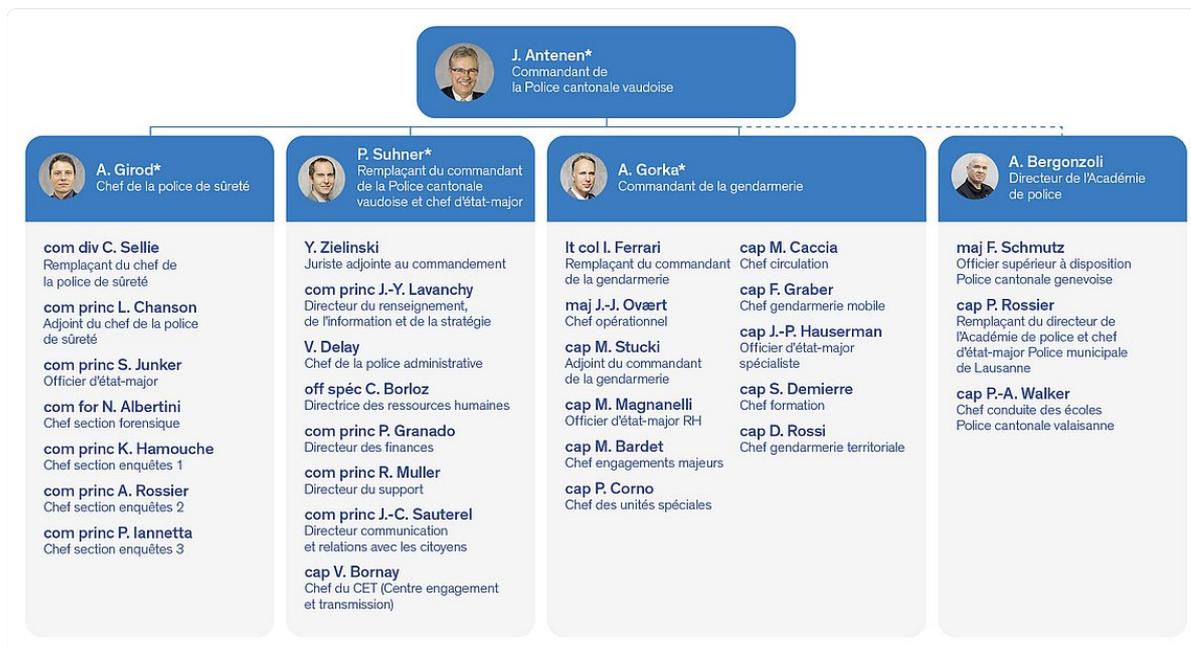
6,1 mio

de kilomètres parcourus
(Le Covid explique la baisse
par rapport à 2019).

ORGANIGRAMME

Le comité de direction de la Police cantonale vaudoise est composé de son Commandant, ainsi que des trois chefs de Corps. Chacun d'eux est lui-même composé de son propre état-major.

CONSULTER L'ORGANIGRAMME EN GRAND FORMAT



OBJECTIFS 2021

Les objectifs principaux pour 2021 du Commandant de la Police cantonale pour le service sont les suivants :

- Poursuivre – sans porter atteinte aux intérêts de la Police cantonale - un développement harmonieux des collaborations, dans les domaines opérationnels et infrastructurels, avec les polices communales et intercommunales, tant à travers le projet REGIO avec la POL que via le projet CoRe avec les autres polices ;
- Gérer la souhaitée sortie de crise COVID-19 et ses conséquences sur le plan sécuritaire ; tirer les enseignements de cette crise sur le plan de l'organisation du travail ;
- Poursuivre la mise en place du système d'information central de la Police cantonale (ODYSSEE), avec le soutien des polices communales et de la DGNSI ;
- Poursuivre l'avancement du projet de regroupement des centrales « feux bleus » sous un seul toit (projet ECAVENIR), en collaboration avec tous les acteurs concernés, dans le but d'en assurer l'entrée en fonction avant la fin de la législature, soit à mi-2022 ;
- Introduire de manière systématique le « réflexe environnemental » au sein de la Police cantonale. Favoriser l'application du plan climat au sein de l'institution. Mener des réflexions pour renforcer la lutte contre la délinquance environnementale, par exemple par la création d'une entité spécialisée ;

- Tester le dispositif existant en cas de disparition inquiétante dans le cadre d'un exercice à large échelle ;
- Viser une représentation plus forte des femmes au sein de la Police cantonale, notamment dans des fonctions supérieures ;
- Convaincre nos autorités de la nécessité de garantir la mise à disposition d'effectifs policiers tenant compte de l'évolution démographique du canton ;
- Préparer et anticiper la transition à la tête de la Police cantonale pour la fin de la législature.

La liste de ces objectifs, à laquelle il faut évidemment ajouter la nécessité de répondre aux attentes du PAC, n'est pas exhaustive. Il faut leur ajouter ceux de la Cheffe de département, à savoir

- Assurer une prise en charge optimale des victimes, notamment de violences sexuelles, violences domestiques et violences contre les LGBTQI + ;
- Lutter contre le harcèlement sexuel à l'interne de la Police cantonale et dans la collectivité,
- Garantir un suivi de la politique de lutte contre le deal de rue.

Jacques Antenen

Commandant de la Police cantonale vaudoise



1.1

Jeux olympiques de la jeunesse 2020

JOJ 2020

JOJ 2020 : sécurité assurée

Loin des sublimes paysages enneigés accueillant les épreuves sportives, le poste de commandement installé à la Blécherette a fonctionné nuit et jour, du 9 au 22 janvier 2020, pour veiller à la sécurité de l'événement. Ces Jeux qui se sont déroulés sur huit sites, trois cantons et deux nations ont représenté un défi intéressant en termes d'harmonisation des processus de planification et de conduite. De nombreux collaborateurs de la Police cantonale ont oeuvré au sein de l'important dispositif piloté par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

De plus, la présence d'athlètes de 79 nations différentes a demandé une prise en charge adéquate par le dispositif sécuritaire. Tout a été mis en place pour que l'ensemble des athlètes toutes origines confondues se sente en sécurité.

Une innovation sécuritaire a également été amenée durant ces JOJ mettant l'accent sur le renseignement (disposer en tout temps et en tous lieux de la vue d'ensemble). En effet, un outil de suivi de la situation développé avec une start-up zurichoise a été utilisé afin de garantir une vision commune de l'état de situation sur l'ensemble des sites des compétitions via un tableau de bord simple et actualisé en temps réel.





1.2

Gestion de la crise sanitaire du COVID-19

Pandémie

Le COVID-19 au centre de toutes les préoccupations

L'année a été marquée par la pandémie provoquée par un nouveau coronavirus. Depuis mars, nos vies, privée et professionnelle, ont été bouleversées. Mesures barrières, semi-confinement, télétravail, port du masque, traçage font désormais partie de notre quotidien. Dans ce contexte inédit et dans le cadre du plan ORCA, la Police cantonale vaudoise a joué et joue un rôle significatif pour oeuvrer à la création d'un contexte favorable pour l'ensemble des partenaires engagés dans la lutte contre la pandémie. En parallèle, il s'agissait aussi d'assurer les missions ordinaires.

« La Police cantonale vaudoise s'est mobilisée face à la crise du COVID-19 »

JACQUES ANTENEN, COMMANDANT DE LA POLICE CANTONALE

En mars 2020, le COVID-19 est apparu dans le canton de Vaud. Ce fut alors la mobilisation générale durant laquelle les soignants, l'armée et les forces de l'ordre ont été particulièrement sollicités. Si, comme tout le monde, la Police cantonale vaudoise a été surprise par l'avancée rapide de l'épidémie, elle n'a toutefois pas été prise de court. Elle effectue régulièrement des exercices qui la confrontent à des situations exceptionnelles, que ce soit via les exercices du Réseau national de sécurité ou les exercices coordonnés par l'Etat-major cantonal de conduite vaudois. Le fait d'être confrontée à une épidémie ne change pas sa mission : elle doit assurer la sécurité de la population sur l'ensemble du territoire qui lui est confié et faire appliquer la loi. La particularité de cette crise était que, des dispositions pénales spécifiques ayant été implémentées par le Conseil fédéral, il a fallu dans l'urgence appréhender un nouveau type d'infractions et lui dédier du personnel en grand nombre.



Jaques Antenen, commandant de la Police cantonale vaudoise

« Les polices du canton ont été mutualisées »

ALAIN GORKA, COMMANDANT DE LA GENDARMERIE

Le 17 mars 2020, le plan Organisation en cas de catastrophe a été déclenché par le Conseil d'Etat sur tout le territoire cantonal. La conduite des opérations est revenue à l'Etat-major cantonal de conduite. Parmi les premières mesures, il y a eu la mutualisation des polices du canton. En même temps, les postes ont été fermés pour protéger les collaborateurs. Cinq sites ont été aménagés pour accueillir le public tout en le préservant. Ces fermetures ont permis de réaffecter momentanément des gendarmes sur le terrain avec la préoccupation constante de les protéger face à un danger invisible. La gendarmerie a également appliqué en interne les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Au niveau organisationnel, un poste de commandement a été installé au Centre de la Blécherette pour coordonner les 2000 policiers engagés dans cette opération. Enfin, une brigade de motocyclistes et une unité d'appui opérationnelle ont été créées pour veiller au respect des directives de l'OFSP.



Alain Gorka, commandant de la Gendarmerie vaudoise

« Nous avons privilégié le télétravail »

ALEXANDRE GIROD, CHEF DE LA POLICE DE SÛRETÉ

Afin d'assurer une présence de la Police de sûreté sur le long terme, il a été décidé de permettre au plus grand nombre de ses collaborateurs de travailler depuis la maison. Cette option a été rendue possible grâce au schéma directeur 2012-2019 qui a permis d'équiper l'ensemble d'entre eux en smartphones et ordinateurs portables. Au niveau opérationnel, des patrouilles mixtes entre collaborateurs de la police de sûreté et la gendarmerie ont été mises sur pied afin de prendre en charge certaines interventions judiciaires. Les vidéoconférences sont un autre aspect qui a facilement été adopté par la police de sûreté. Dans le village de Bioley-Orjulaz, une cellule de gestion de nombreux morts a vu sa concrétisation s'accélérer. Comme le nombre de décès n'a pas dépassé les limites de capacité des centres funéraires du canton, cette cellule n'est pas entrée en fonction. Toutefois, sa mise en place et les contacts qui ont été réalisés permettront d'en bénéficier dans des délais records si besoin.



Alexandre Girod, chef de la Police de Sûreté

La Direction des ressources humaines et la Division d'appui aux applications police ont été fortement sollicitées par la crise du COVID-19.

La Direction des ressources humaines (DRH) et la Division santé et soutien au travail ont été fortement sollicitées par la crise du COVID-19. Durant cette période, la DRH a endossé pour mission de veiller à l'application des directives sanitaires du Conseil d'Etat avec pour seul objectif le respect de la santé des collaborateurs de la Police cantonale vaudoise. Pour autant, son activité ne s'est pas arrêtée avec la crise, et ceci de manière décentralisée. Par ailleurs, tous les projets en cours ont été poursuivis, de même que les recrutements au profit des corps. Seules les formations en lien avec le cursus des cadres et l'évolution de carrière ont été reportées mais des adaptations et des développements ont été apportés. Comme tous, la Division d'appui aux applications police (DAAP) a dû s'adapter dans l'urgence, elle a aussi dû augmenter sa capacité à répondre en helpdesk à la place de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information qui était, elle, saturée de demandes.



Les patrouilles de toutes les polices vaudoises ont été regroupées et leurs plannings entièrement repensés afin qu'elles se rendent sur le terrain pour faire respecter les mesures sanitaires

Dans les montagnes vaudoises, l'afflux de véhicules a nécessité une gestion du trafic exceptionnelle.

Face à l'important afflux de véhicules durant les deux précédents week-ends, l'Etat-major cantonal de conduite a décidé de mettre en place à partir du 19 décembre 2020 des mesures destinées à apaiser et sécuriser le trafic sur les axes menant au Jura vaudois ainsi qu'aux Préalpes et Alpes vaudoises. Lors de forte affluence, des axes de circulation ont été accessibles exclusivement à sens unique afin de permettre à certaines portions de route d'accueillir des véhicules en stationnement. Certains axes ont été fermés à la circulation et le trafic dévié sur des itinéraires balisés. Sur les routes d'accès aux stations et lieux concernés, des totems informatifs ont été apposés afin de renseigner les usagers sur la disponibilité des zones de stationnement et les éventuelles perturbations. Du personnel de la Protection civile vaudoise est intervenu afin d'orienter les automobilistes, voire d'interdire certains accès. Le passage des services de ligne et de secours a été garanti dans tous les cas.



La cellule logistique a eu fort à faire pour acquérir le matériel sanitaire nécessaire.

Maintenir la logistique au début de la crise du COVID-19 a été un véritable parcours du combattant pour la cellule logistique. Quelques milliers de masques FFP2 ont d'abord été commandés car il s'agissait du seul modèle à empêcher une contagion aérosol. Lorsqu'il a été établi que la maladie se transmettait principalement par contact, des masques de soin, moins chers et davantage disponibles ont été acquis. L'achat de désinfectant a constitué un autre défi parce que ce produit était livré par bidons de 5 l et qu'il manquait de flacons de 100 ml pour le distribuer. Les flacons encore disponibles ont été consignés pour les faire stériliser puis les remplir et les redistribuer. Fin avril 2020, les lingettes désinfectantes et les parois en Plexiglas prévues pour les salles d'audition manquaient encore. Enfin, la mise en commun des ressources policières cantonales a également amené des complications avec 300 véhicules à gérer et à attribuer car tous ceux-ci devaient être équipés en même temps.



Les prix se sont envolés lors de la pénurie de masque. Certains masques FFP2 étaient proposés à 18 CHF la pièce, à la place des 1,80 CHF normalement proposés.

Une task force est venue en renfort de la Police cantonale du commerce.

Lors de la première vague, une *task force police du commerce* a été créée pour appuyer la Police du commerce du canton lors des contrôles relatifs au plan de protection. Cette task force, comportant au départ 8 gendarmes et 8 policiers et du personnel de la Police cantonale du commerce, visait à renforcer et harmoniser les contrôles dans les commerces, les établissements publics, les clubs de nuit et les établissements d'hébergement. Dès le 10 décembre, suite à la réouverture des établissements publics, elle a dû se renforcer et se réorganiser pour accroître les contrôles. Ainsi, le canton a été divisé en 4 secteurs comportant chacun 1 coordinateur et 10 collaborateurs. Depuis, plus de 8000 contrôles ont été effectués, avec un taux de conformité de près de 93%.





1.3

Homicide et tentative d'homicide à Grandson

Des coups de feu ont été tirés dans un appartement à Grandson

Des coups de feu ont été tirés dans un appartement à Grandson

Des coups de feu ont été tirés dans un appartement de la rue Basse à Grandson provoquant 2 morts et 3 blessés.

Les investigations menées en France et en Suisse ont permis d'orienter les recherches en France et d'identifier l'auteur présumé des coups de feu. La Section de recherches de Besançon a procédé à l'interpellation d'un ressortissant français né en 1999, lequel serait, selon les éléments de l'enquête, l'auteur des tirs. L'intéressé était domicilié dans le département du Doubs en France. Les investigations menées par les enquêteurs de la Police de sûreté vaudoise et de la Gendarmerie nationale, sous l'autorité des procureurs en charge de cette enquête en Suisse et en France, ont permis cette arrestation.

A person in a dark suit and white shirt is holding a magnifying glass over a document. The background is a blurred office setting. A blue semi-transparent box is overlaid on the left side of the image, containing text.

1.4

Fraudes présumées aux crédits COVID-19

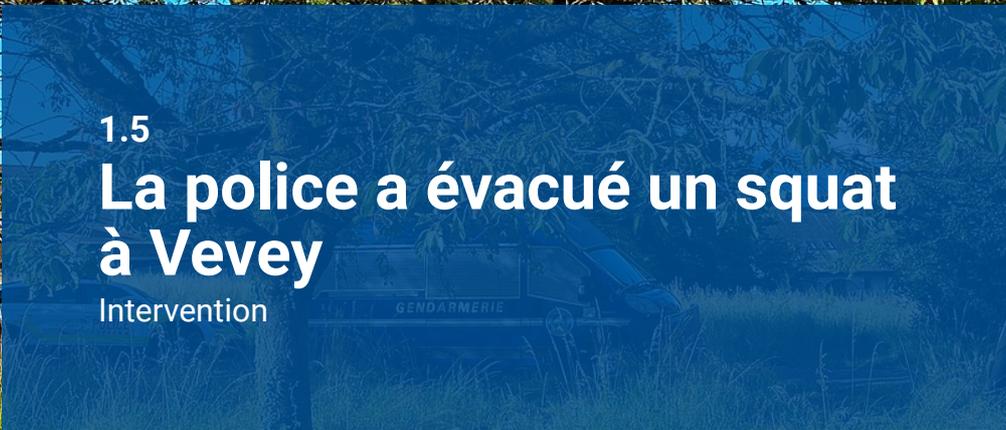
Vaste enquête concernant des fraudes présumées à l'aide financière d'urgence

Vaste enquête concernant des fraudes présumées à l'aide financière d'urgence

L'ouverture de l'enquête, par la division spécialisée en criminalité économique du Ministère public, a fait suite à une dénonciation du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent de l'Office fédéral de la police (MROS), lequel a été saisi de plusieurs communications émanant d'un important établissement bancaire participant au programme d'octroi des crédits COVID-19.

Une instruction a été ouverte pour escroquerie, abus de confiance, gestion déloyale aggravée, faux dans les titres, blanchiment d'argent et contravention à l'ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19.

Sous l'autorité du procureur, les locaux de plusieurs entreprises ont été perquisitionnés par la police. De nombreux comptes ont été bloqués. Les auteurs présumés sont suspectés d'avoir obtenu des aides totales de plusieurs millions de francs auprès de diverses banques sur la base de déclarations mensongères. Le procureur en charge a requis et obtenu la mise en détention provisoire de l'un des auteurs par le Tribunal des mesures de contrainte.



1.5

La police a évacué un squat à Vevey

Intervention

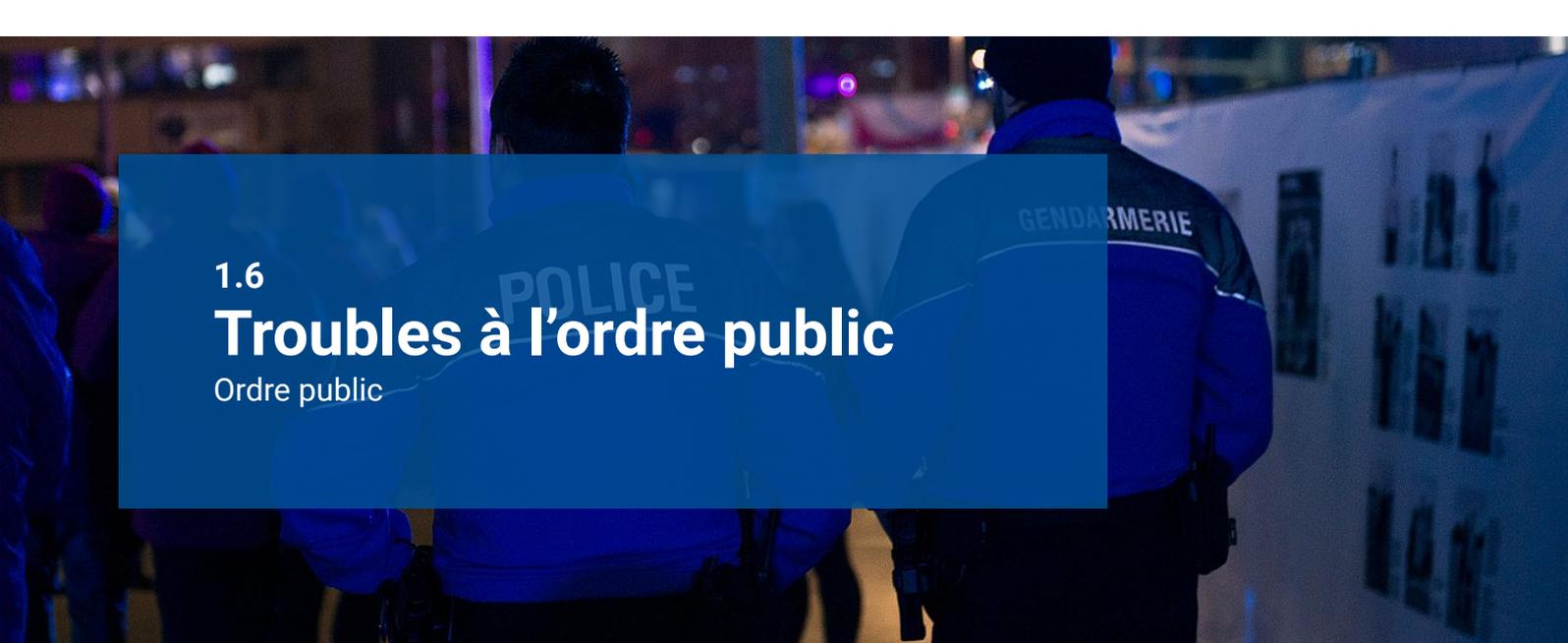
Des bâtiments occupés illégalement

Jeudi 18 juin 2020, des collaborateurs de la Police cantonale et de Police Riviera ont procédé à l'évacuation d'un squat occupé illégalement par une trentaine de personnes, à Saint-Légier-La Chiésaz

Cette opération a fait suite à une décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois, lequel a ordonné que tous les occupants évacuent la parcelle concernée et l'ensemble de ses bâtiments, afin de les rendre libres de toute personne, animal, objet, véhicule, mobilier et valeurs. Les différents bâtiments, occupés illégalement depuis mi-août 2019, ont été jugés insalubres, inhabitables et non sécurisés.

Après avoir investi les lieux, les policiers ont procédé à l'identification de l'ensemble des personnes présentes, lesquelles ont ensuite pu quitter la zone avec leurs effets personnels. Au terme de l'intervention, des mesures ont été initiées par les propriétaires pour empêcher toute nouvelle occupation du site. Une entreprise de sécurité privée a également été mandatée.





1.6

Troubles à l'ordre public

Ordre public

Des centaines de troubles à l'ordre public ont mobilisé les forces de l'ordre

Du jeudi 25 juin au dimanche 28 juin sur l'ensemble du canton, ce sont des centaines de sollicitations qui ont été adressées aux forces de l'ordre pour différents troubles à l'ordre public.

Il s'agissait la plupart du temps de nuisances sonores importantes provenant de personnes circulant dans la rue avec parfois l'utilisation d'installations sonores ou de radios provenant de différents véhicules et diffusant de la musique à très haut volume dans les rues. Ces incivilités étaient parfois accompagnées de jets de bouteilles au sol. A Gland, des déprédations ont également été commises sur plusieurs véhicules. Afin de lutter contre la problématique des véhicules non conformes, bruyants et modifiés, la police municipale de Lausanne a organisé un contrôle de circulation le vendredi soir entre 20h et 2h. Cette action a donné lieu à onze dénonciations pour des véhicules non conformes ou des comportements bruyants au volant.



1.7

Un pylône saboté s'est écroulé dans les arbres

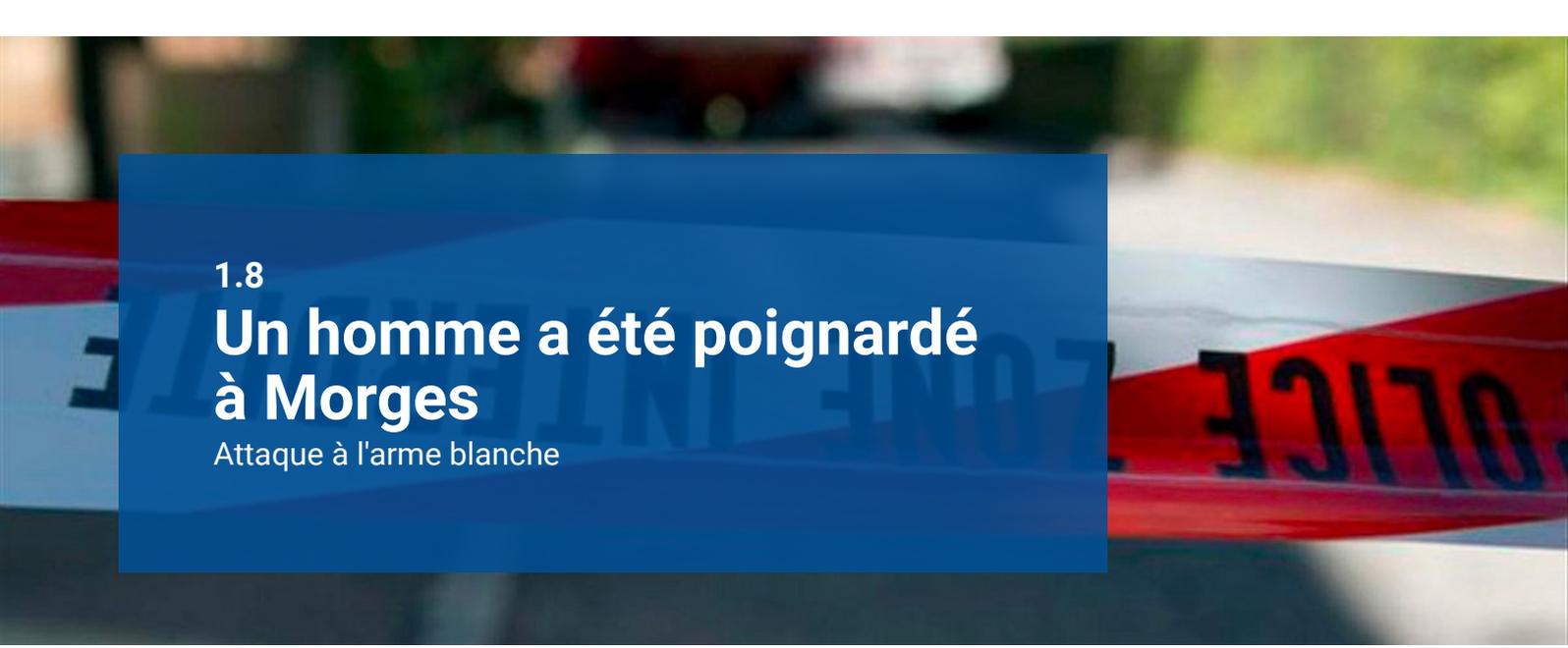
Sabotage

Un pylône électrique a été saboté sur la commune de Gland

Un pylône électrique de la ligne à très haute tension (220 Kv) Romanel - Foretaille avait été saboté sur la commune de Gland. Il a chuté sans faire de victime.

La chute a été volontairement causée par un procédé mécanique qui n'a pas été révélé dans l'intérêt de l'enquête. Le pylône ne comportant pas d'antenne, un acte dirigé contre le développement de la 5G en Suisse a également été exclu. En outre, même si un manifeste à caractère politique a été retrouvé non loin de l'endroit du sabotage, la piste de « l'éco-terrorisme » n'a pour l'instant pas été privilégiée par les enquêteurs. Les investigations confiées aux enquêteurs et aux spécialistes de la brigade scientifique de la Police de sûreté vaudoise, en collaboration avec ceux de Fedpol, se poursuivent sous la direction du Ministère public vaudois.





1.8

Un homme a été poignardé à Morges

Attaque à l'arme blanche

Un jeune homme mortellement blessé par une arme blanche à Morges

Samedi 12 septembre 2020, le Centre d'engagement et de transmissions de la Police cantonale vaudoise était avisé qu'une personne avait été agressée avec une arme blanche, à Morges.

Malgré l'intervention rapide des secours, un ressortissant portugais de 29 ans domicilié dans la région, grièvement blessé, a succombé à ses blessures. Suite au dispositif mis en place par la police cantonale vaudoise, l'auteur présumé a pu être appréhendé à Renens.

Le Ministère public de la Confédération (MPC) s'est ensuite saisi de l'affaire en raison de la motivation terroriste ne pouvant être exclue dans le contexte de cet homicide. Le suspect était connu de la justice depuis avril 2019 à cause d'un incendie criminel d'une station-service ainsi que du Service de renseignement de la Confédération (SRC) depuis 2017. Le MPC a donc étendu la procédure pénale déjà ouverte en avril 2019 au meurtre (art. 111 CP) et à l'assassinat (art. 112 CP).



1.9

Infractions à la Loi sur le droit d'auteur

Nouvelle enquête contre l'un des plus grands groupes de piratage en ligne au monde

Nouvelle enquête contre l'un des plus grands groupes de piratage en ligne au monde

Le 10 novembre 2020, à la demande de la Division enquêtes cyber de la Police de sûreté et sous la direction du Ministère public central, une opération conjointe coordonnée par Eurojust s'est déroulée entre la Suisse, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et Monaco.

Plusieurs plaintes pénales ont été déposées par la Suisse et les sociétés Universal City Studios Productions LLLP, Universal City Studios LLC, Warner Brothers Entertainment Inc., Studiocanal, Groupe Canal Plus, Société d'Édition de Canal Plus et NagraVision SA contre des personnes ayant mis sur le marché un boîtier multimédia nommé KBox, qui offrait la réception de contenus protégés par le droit d'auteur. Ce boîtier fonctionnait avec un système d'application Android et est vendu avec une application nommée « Catalog ». Cette dernière permettait un accès en streaming à plus de 7'000 films et 75'000 épisodes de séries.

Selon les premiers éléments de l'enquête, environ 20'000 « KBox » auraient été vendues et auraient généré un chiffre d'affaires supérieur à CHF 2 millions.

Les investigations menées par le Ministère public et la Division enquêtes cyber (DEC) de la Police de sûreté ont permis de soupçonner les personnes en charge de la gestion de la KBox, trois ressortissants suisses âgés de 45, 38 et 35 ans. Ils ne se sont pas contentés de faciliter le visionnement de films ou épisodes de série en streaming, mais aussi d'avoir joué un rôle actif dans la mise à disposition du contenu diffusé et la gestion des serveurs hébergeant ces films et séries protégés par le droit d'auteur.

Le 10 novembre 2020, alors que les serveurs étaient simultanément séquestrés en Suisse, en Allemagne, en France, au Pays-Bas et à Monaco, plusieurs opérations d'enquêtes se sont déroulées dans le canton de Vaud, dont des perquisitions et des auditions.



1.10

Attaque d'un fourgon de transfert de fonds

Grande criminalité

Les auteurs présumés ont été interpellés

Jeudi 20 juin 2019, vers 00h30, un véhicule de transfert de fonds a été bloqué au Mont-sur-Lausanne. Les convoyeurs ont été contraints de sortir de leur véhicule pendant que les agresseurs s'emparaient d'une partie de l'argent. Les auteurs ont pris la fuite après avoir incendié les véhicules

Le 17 novembre 2020, une vaste opération menée par la police cantonale vaudoise et la police nationale française a amené l'interpellation, en France et en Suisse, de plusieurs personnes suspectées d'être impliquées, à titres divers, dans cette attaque. Une équipe commune d'enquête avait été créée peu après les faits par les Autorités judiciaires suisses et françaises. L'enquête a été menée pendant près de 17 mois conjointement par la Brigade Délinquance Sérielle de la Police de Sûreté vaudoise, l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) et la Police judiciaire de Lyon.





1.11

Tentative d'actes d'ordre sexuel

Auteur d'une tentative d'actes d'ordre sexuel interpellé à Renens

Auteur d'une tentative d'actes d'ordre sexuel interpellé à Renens

Des investigations policières effectuées par les spécialistes de la cellule cyber-pédophilie de la brigade criminelle de la police de sûreté vaudoise ont permis l'interpellation à Renens d'un homme âgé de 39 ans, domicilié dans le canton de Genève.

Il était sur le point de commettre des actes d'ordre sexuel avec une jeune fille de 13 ans, domiciliée dans le canton de Vaud. En effet, ce dernier se faisant passer pour un homme plus jeune est parvenu à entrer en contact avec une fille âgée de 13 ans sur une plateforme de discussion Chat sur Internet. Derrière le faux profil de la jeune fille se cachait en réalité un inspecteur de police.

Après un bref échange, et bien que conscient du jeune âge de sa victime, l'homme lui a proposé une rencontre afin de s'y voir prodiguer une fellation contre rémunération. Un rendez-vous a été fixé dans la région de Renens. Les policiers s'y sont rendus et y ont interpellé l'homme. Entendu par les enquêteurs, ce dernier a confirmé la conversation avec la jeune fille. Le TMC a ordonné sa mise en détention préventive.



1.12

Fêtes privées dans des logements à Clarens et Montpreveyres

Infractions à la Loi sur les épidémies lors de fêtes privées

Infractions à la Loi sur les épidémies lors de fêtes privées

Dimanche 6 décembre 2020, au petit matin, les policiers de Sécurité Riviera sont intervenus spontanément dans un appartement à Clarens.

Ils ont constaté que septante personnes se trouvaient dans cette habitation. Dans le même laps de temps, les gendarmes vaudois ont découvert qu'une vingtaine de personnes participaient à une fête privée organisée dans une villa, à Montpreveyres.

Les policiers ont constaté que dans les deux cas, les directives liées au Covid-19 n'étaient pas respectées et ils ont interrompu ces fêtes. Les organisateurs et une partie des participants ont été identifiés et seront dénoncés à la Préfecture du for pour infractions à la Loi sur les épidémies. Ces logements ont été loués via une plateforme de location active sur Internet.

Selon les recommandations de la Conférence des Procureurs de Suisse, une amende de CHF 500.- peut être infligée à l'organisateur d'une manifestation privée de plus de 5 personnes et CHF 2'000.- pour l'organisation d'une manifestation de plus de 50 personnes.



1.13

Nouvel-an, rave party clandestine à Villeneuve

Non respect des mesures sanitaires

Une nuit de nouvel an globalement calme, sauf à Villeneuve

Dans le canton, la nuit du 31 décembre 2020 a été globalement calme en termes de manifestations, mais soutenue pour police-secours. La police est intervenue pour une « rave party » à Villeneuve, dans l'ancienne halle désaffectée et dangereuse du FunPlanet.

Entre 200 et 300 jeunes ont investi les lieux dans le but d'y faire la fête jusqu'au petit matin. Avec un dispositif conséquent, les forces de l'ordre ont évacué l'ensemble des fêtards sans incident. Quatre personnes ont été interpellées et identifiées. Elles seront dénoncées aux autorités compétentes.

La dangerosité du bâtiment endommagé depuis 2009 suite à un incendie, et l'utilisation de génératrices à essence dans un espace clos a nécessité l'évacuation de l'ensemble des noctambules notamment pour leur propre sécurité. Le matériel dont la sonorisation a été saisi et les manifestants sont repartis en direction de Lausanne à bord d'un train spécialement affrété pour l'événement.



2.1

Prévention de la criminalité sur Internet

Cyberescroqueries

La campagne nationale de prévention "Cyber" s'est poursuivie en 2020

Après une première partie sur la sextorsion lancée le 16 avril et une deuxième partie sur les arnaques Microsoft lancée le 8 septembre, la troisième partie de cette campagne, avec cette fois pour sujet le grooming en ligne, a débuté le 1^{er} décembre.

En 2019, les corps de police suisses et la Prévention suisse de la criminalité ont débuté une campagne nationale de prévention afin de sensibiliser le grand public aux risques potentiels liés à internet, ceci avec le soutien d'anibis.ch.

Dans ce cadre, trois clips vidéo consacrés aux escroqueries sur les plateformes de petites annonces, aux escroqueries sentimentales et aux money mules ont été diffusés dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Cette campagne s'est poursuivie en 2020 autour de trois thèmes également. Après une première partie sur la sextorsion lancée le 16 avril et une deuxième partie sur les arnaques Microsoft lancée le 8 septembre, la troisième partie de cette campagne, avec cette fois pour sujet le grooming en ligne, a débuté le 1^{er} décembre. En lien avec la campagne, diverses autres actions de sensibilisation ont été entreprises en parallèle dans les cantons, telles que la diffusion de matériel visuel, la publication d'articles sur des sites internet ou des conférences.

Sextorsion

Cette campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme d'escroquerie virtuelle dans laquelle des criminels exercent du chantage sur des personnes à partir de photos ou de vidéos les montrant nues ou en train d'accomplir des actes sexuels (masturbation). En cette crise actuelle liée à la pandémie du COVID-19, les gens sont plus souvent chez eux. Ils ont davantage de temps et de vie privée, et aussi l'envie de se changer les idées. Toutefois, il ne faudrait pas que ce besoin d'évasion les mette dans une situation encore plus difficile.

Arnaque au faux support technique

Le risque de perdre les données stockées sur un ordinateur peut engendrer un stress important. Sachant que les escrocs argumentent de façon aussi professionnelle que convaincante en proposant une solution au problème (à savoir leur assistance en ligne), il n'est pas étonnant que de nombreuses personnes acceptent cette aide avec reconnaissance.

De plus, il est facile pour les malfrats d'usurper un numéro de téléphone existant, par exemple celui d'une helpline, pour endormir la méfiance de leur cible qui, voyant s'afficher un numéro suisse, pense que ce sont des membres d'une société informatique qui lui veulent du bien.

Grooming

Cette partie de campagne est orientée vers la sensibilisation de la population aux dangers liés à une forme de délit virtuel dans lequel des personnes majeures font des propositions sexuelles à des personnes mineures en utilisant un moyen de communication électronique. Le grooming (pédopiégeage) se produit lorsque des adultes malveillants utilisent les réseaux sociaux, les forums de discussion ou les sites de jeux vidéo pour préparer des jeunes à l'abus en prétendant souvent avoir le même âge qu'eux. Un groomer attire donc des enfants et des adolescents via internet. Il leur donne l'impression qu'ils sont quelqu'un de très spécial et se prépare ainsi à commettre un abus sexuel sur eux.



2.2

Campagnes de prévention routière

Prévention routière

Des actions de prévention routière ont été réalisées malgré la pandémie

Bien que peu d'opérations et de manifestations en lien avec des campagnes de prévention routière aient eu lieu en 2020 à cause de la pandémie de COVID-19, certaines d'entre elles ont toutefois été maintenues.

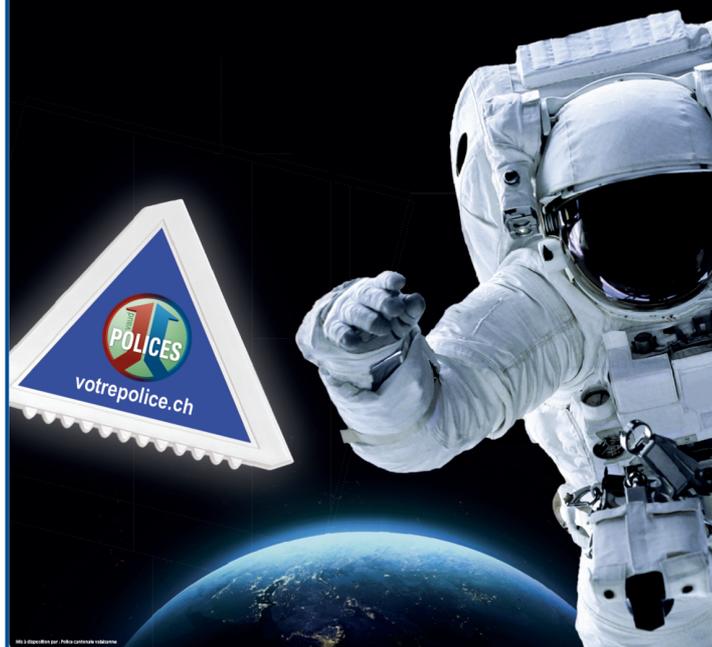
Ainsi, la campagne « **Dégivrez !** » a mobilisé 265 gendarmes qui ont effectué 91 heures de contrôle et sensibilisé 1850 conducteurs, la campagne « **Attention : un enfant, ça surprend** » 494 gendarmes avec 175 heures de contrôle et 263 contrôles et la campagne « **Je conduis ? Tu conduis ?** » 275 gendarmes avec 93 heures de contrôle et 2227 conducteurs sensibilisés. Par ailleurs, des affiches des campagnes en lien avec la sécurité sur les chantiers, la sécurité des cyclistes et les parents taxi ont été placardées sur l'ensemble du territoire du canton de Vaud. Enfin, la gendarmerie a également participé à une action de sensibilisation de la population lors de la manifestation « **Léman Rétro** », destinée aux propriétaires et amateurs de véhicules anciens, qui a eu lieu à Blonay du 28 au 30.08.2020.

DÉGIVREZ !

Comme chaque année en hiver, la neige ou le givre recouvrent les voitures, camions et autres véhicules. Il est important de circuler avec un véhicule en parfait état d'entretien, permettant une visibilité et une sécurité optimales.

DÉGIVRER...

Un petit geste pour l'homme...
Un grand geste pour la sécurité



ATTENTION : UN ENFANT ÇA SURPREND

Chaque année, en Suisse, quelque 950 enfants âgés de moins de 15 ans ont un accident dans la circulation routière, qu'ils se déplacent à pied, en trottinette ou à vélo. 750 d'entre eux sont légèrement blessés, 190 grièvement et 7 perdent même la vie. 40% de ces accidents se produisent sur le chemin de l'école.

ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND



Votre police



doublement-prudents.ch

JE CONDUIS ? TU CONDUIS ?

Les accidents de la route dus à l'alcool sont en principe très faciles à éviter : il suffit de ne pas prendre le volant en étant alcoolisé. Ce principe est cependant loin d'être toujours respecté. En Suisse, la conduite en état d'ébriété cause en effet en moyenne 38 morts et 448 blessés graves par année.



2.3

Pour le renforcement du lien police-population

Doléances citoyennes

972 doléances citoyennes adressées à la Police cantonale en 2020

L'incertitude globale liée au COVID-19 a sans doute contribué au nombre élevé de demandes générales adressées par les citoyens à la Police cantonale vaudoise.

Afin de répondre aux attentes légitimes d'une société toujours plus sensible à la manière dont les policiers agissent, plusieurs dispositifs ont vu le jour à la Police cantonale vaudoise et visent au renforcement du lien police-population. En effet, la Division gestion des menaces et doléances citoyennes a pris en charge 4600 demandes dans la boîte de messagerie info.police@vd.ch. De plus, la Police cantonale vaudoise s'efforce de développer sa visibilité et sa disponibilité sur les nouveaux outils digitaux de communication. Pour répondre à cette dernière exigence, elle est présente sur un nombre croissant de réseaux sociaux, dispose de trois sites internet respectivement dédiés à sa communication institutionnelle, à la prévention et au recrutement de nouveaux aspirants. Elle a répondu à 3372 questions adressées via la boîte Messenger.



2.4

Prévention COVID durant le weekend de Pâques

Règles sanitaires

L'importance du respect des règles sanitaires

Entre le 10 et le 13 avril 2020, munis d'un gilet rose spécialement conçu pour l'occasion, des bénévoles et étudiants de la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne, coachés par des policiers et travailleurs sociaux, sont allés au contact des jeunes et moins jeunes pour les sensibiliser à l'importance de respecter les règles d'hygiène de l'Office fédéral de la santé publique.

Des hockeyeurs du Lausanne hockey club et footballeurs du Lausanne-sport ont également offert de leur temps pour soutenir cette action de prévention. Imaginée par l'Etat-major cantonal de conduite vaudois (EMCC), elle a été mise sur pieds par l'adjudant Pascal Fontaine (Police cantonale vaudoise), le lieutenant Pierre-André Emery (Association sécurité Riviera) et l'adjudant Daniel Dudan (Police de l'Ouest lausannois), lesquels se sont appuyés sur des travailleurs sociaux, des agents de police et des inspecteurs de la Division mineurs de la Police de sûreté vaudoise pour l'encadrement des « gilets roses ».





3.1

Projet CoRe

Projet de Collaboration Renforcée (CoRe)

En juin 2020, suite à la fin du plan ORCA (organisation en cas de catastrophes) ayant été déclenché dans le canton de Vaud, un plan de désengagement du dispositif policier unifié est prévu et la possibilité est alors offerte aux Polices communales souhaitant poursuivre la collaboration renforcée avec la Police cantonale de le faire.

UNE POLICE UNIFIÉE

Police Lavaux (APOL), Police du Chablais vaudois (EPOC), Police Est lausannois (PEL) ainsi que Police Région Morges (PRM) souhaitent poursuivre la collaboration avec la Police cantonale, avec comme spécificité la mixité des patrouilles d'intervention. CoRe, projet de Collaboration Renforcée, naît! Depuis début 2021, Police Nyon Région, Police Nord Vaudois et Police Riviera ont également rejoint le projet.

La Police de l'Ouest lausannois (POL) collabore depuis mars 2019 déjà avec la Police cantonale dans le cadre du projet Regio, qui a servi de base de réflexion tant dans la mise en place de la conduite unifiée des polices vaudoises pour répondre aux exigences COVID que pour le lancement de la collaboration renforcée (CoRe).

En juin 2020, suite à la fin du plan ORCA (organisation en cas de catastrophes) ayant été déclenché dans le canton de Vaud, un plan de désengagement du dispositif policier unifié est prévu et la possibilité est alors offerte aux Polices communales souhaitant poursuivre la collaboration renforcée avec la Police cantonale de le faire. Police Lavaux (APOL), Police du Chablais vaudois (EPOC), Police Est lausannois (PEL) ainsi que Police Région Morges (PRM) souhaitent poursuivre la collaboration avec la Police cantonale, avec comme spécificité la mixité des patrouilles d'intervention. CoRe, projet de Collaboration Renforcée, naît! Depuis début 2021, Police Nyon Région, Police Nord Vaudois et Police Riviera ont également rejoint le projet.

La Police de l'Ouest lausannois (POL) collabore depuis mars 2019 déjà avec la Police cantonale dans le cadre du projet Regio, qui a servi de base de réflexion tant dans la mise en place de la conduite unifiée des polices vaudoises pour répondre aux exigences COVID que pour le lancement de la collaboration renforcée (CoRe).





3.2

Projet REGIO

Patrouilles mixtes Gendarmerie et Police ouest
lausannois

Le dispositif de police intégrée décentralisée est opérationnel depuis mars 2019

Le dispositif de police intégrée décentralisée est opérationnel depuis le 1er mars 2019. Des patrouilles mixtes de la Police de l'Ouest lausannois (POL) et de la gendarmerie collaborent sur le terrain.

Les échanges entre les cadres de la PCV et de la POL doivent permettre une meilleure circulation de l'information afin d'optimiser l'engagement des ressources et moyens, ainsi que d'améliorer l'efficacité du dispositif policier dans le district de l'Ouest lausannois. Ainsi, des changements concrets ont été apportés. Au-delà des aspects opérationnels et des procédures d'engagement, des postes de travail informatiques avec accès à toutes les applications de la Police cantonale ont été déployés pour les patrouilles mixtes et pour la Police de l'Ouest lausannois. Un rapport de coordination hebdomadaire se tient dorénavant entre les différents chefs d'entité afin de traiter les domaines opérationnels, administratifs, RH et évaluer le concept mis en place.

Le projet REGIO en détails

Cliquez sur l'image pour découvrir le projet Regio, qui a permis de donner corps à la collaboration intensifiée entre les polices.



REGIO

Déjà 2 ans que nous avons embarqué ensemble!

Message du Commandant Jacques Antenen
La parole aux Commandants Alain Gorka et Frédéric Schaer
Création d'une 6ème section à la Gendarmerie
Voici ce que nous avons réalisé en deux ans
Bilan Regio
Témoignages
Céline Thévenaz, cheffe de projet



Communication Interne - avril 2021



3.3

EC Avenir

Regroupement des centrales d'urgence

Regroupement des centrales d'engagement des partenaires « feux bleus » sur le site de la Grangette

Conscients des avantages d'une telle mutualisation des moyens et des bénéfices en termes d'efficacité, le Canton et la Municipalité de Lausanne ont conclu une convention afin de réunir les deux centrales policières.

Ainsi, en 2022, les équipes du CET et de la CAE s'installeront dans les locaux du bâtiment de l'ECA actuellement en construction. Dans ce lieu extrêmement moderne et sécurisé et où l'ergonomie a été étudiée dans les moindres détails, elles disposeront de techniques de pointe, bénéficieront d'outils informatiques communs et pourront créer de nouvelles synergies. Outre les centrales d'urgences du 117, le futur bâtiment abritera également les centrales du 118 et du 144. Elles seront rejointes par le Poste de commandement des opérations (PCO) de l'EMCC. Le projet de réunir toutes les centrales d'urgence est une première en Europe. Permettant une montée en puissance facilitée en cas d'événement majeur, il suscitera un grand intérêt de la part du public et des médias.



3.4

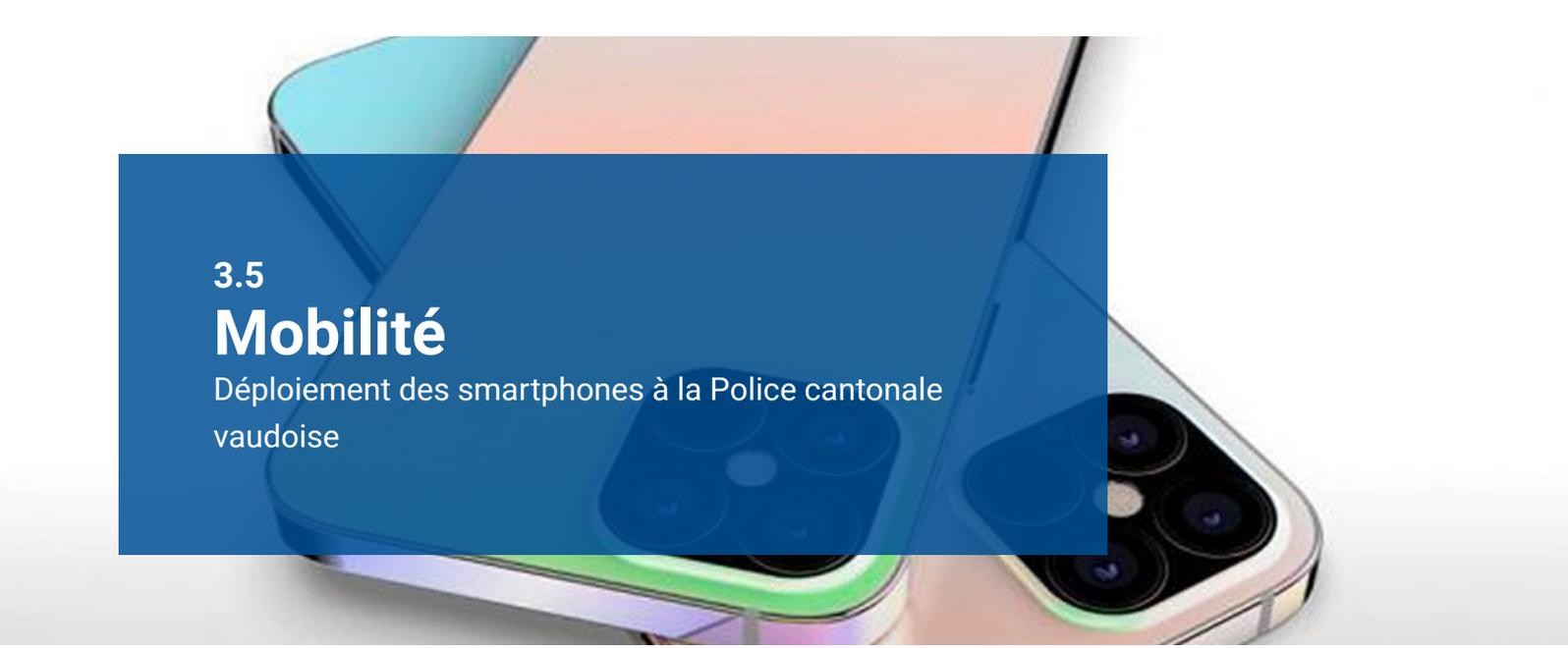
Odysée



Projet Odysée: certaines applications police seront remplacées

Les trois applications centrales JEP (Journal des Evénements de Police), SINAP (Système d'information et d'Archivage Police) et Graphite (rédaction de rapports), comme plusieurs applications périphériques (suite Power, BIJ-Personnes) sont issues de développements et d'améliorations internes successifs sur plus d'une décennie.

Bien que toujours performantes, elles sont technologiquement obsolètes et ont atteint leur seuil critique de fonctionnement. Ainsi le projet Odysée ayant débuté en 2017 et s'étalant sur plusieurs années, vise à trouver et implémenter la meilleure solution de remplacement. Après avoir lancé un appel d'offres, c'est la solution « Polaris » de la société Xplain qui a été choisie. Une seule application permettra de remplacer les trois précédemment citées. La Police cantonale argovienne utilise déjà cette application et dans le canton de Vaud, l'implémentation de cette nouvelle solution devrait concerner 2'571 personnes. Ce choix s'inscrit également dans une tendance vers la cyberadministration à l'échelle nationale.



3.5

Mobilité

Déploiement des smartphones à la Police cantonale vaudoise

Stratégie de déploiement de smartphones à la Police cantonale vaudoise

La gestion et l'accès aux informations sont devenus des éléments incontournables dans le cadre des recherches et des enquêtes de police. Afin de pouvoir maîtriser ces données aussi bien en termes de volume que de rapidité de diffusion, il est impératif de se doter d'outils informatiques et de communications performants. Ces dernières années, certains collaborateurs de la Police cantonale ont été dotés de smartphones.

L'ensemble du personnel policier a fini d'être équipé en smartphone lors du premier semestre 2019 et il s'agit maintenant de renouveler régulièrement les 1'115 smartphones déployés en plus des 400 tablettes ou iPhones SAGA de la PCV et des Polices communales. En 2020, 190 appareils SAGA et 67 smartphones professionnels ont été renouvelés. En fin d'année, des retards de livraison ont reporté le renouvellement de 770 smartphones.

Durant cette même année, des ordinateurs portables ont été remis aux patrouilles mixtes telles que Regio ou CoRe et des solutions de mobilités ont également été fournies pour le personnel en télétravail non équipé.

3.6

Bodycams

Les polices vaudoises veulent pérenniser l'utilisation des bodycams

Les polices vaudoises veulent pérenniser l'utilisation des bodycams

Basée sur des conditions claires posées par une directive de police judiciaire, co-signée par le Procureur général et le commandant de la Police cantonale, ce projet-pilote vise plusieurs objectifs, dont l'analyse de la place des technologies et des images dans le travail des policiers.

L'objectif était également de mieux évaluer l'impact potentiel de tels équipements sur l'activité policière, plus particulièrement sur les interactions entre la police et la population.

Il ressort du rapport d'évaluation rédigé par l'Université de Lausanne que l'expérience mérite d'être poursuivie. En effet, les constats généraux font état d'effets positifs associés à la présence de caméras dans le quotidien professionnel. Au-delà, un effet de « désescalade » dans certaines situations conflictuelles a été remarqué. Il en ressort également que cette technologie n'a pas été un frein au contact de la population. L'étude relève que globalement, la caméra est vue comme un moyen de protection tant par les policières et policiers que par les personnes interpellées.





Police cantonale et développement durable

La politique de développement durable de la Police cantonale s'inspire du projet de l'administration vaudoise nommé « Agenda 2030 », reprenant l'appellation donnée au plan d'action adopté à l'unanimité en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Ce plan s'est concrétisé par la formulation de 17 objectifs, eux-mêmes divisés en 169 cibles formant la substance de l'Agenda 2030

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une partie de ces cibles devront être développées dans le cadre du projet cantonal. Elles sont encore à définir et à valider au niveau politique. Concernant la Police cantonale, il y a été créé une structure comprenant des représentants des différents corps pour qu'ils forment un groupe de référence dans le domaine du développement durable. Ce groupe, déjà constitué, a dû stopper ses travaux à l'arrivée du COVID-19 au printemps 2020. Si le développement de la pandémie le permet, il devrait prochainement reprendre son activité en récoltant les idées des collaborateurs et en étudiant leur faisabilité pour les transformer, ou non, en propositions concrètes.

De petits gestes, multipliés par les quelque 1200 collaborateurs de la Police cantonale, se transforment en politique institutionnelle. D'abord, des fontaines à eau sont apparues dans les locaux de l'institution. Pour mieux les utiliser, les collaborateurs ont reçu des gourdes et des carafes leur permettant de se servir à volonté. Du côté du parc véhicules, la Police cantonale remplacera les véhicules des gendarmes de proximité par des voitures électriques et étudier l'utilisation de ce type de véhicules pour l'intervention. Enfin, en ce qui concerne les installations existantes, une vaste étude a mis en lumière des possibles économies d'énergie, qui ont ensuite été réalisées en modifiant quelque peu leur fonctionnement et en matière de tri des déchets, des centres de récupération ont été installés dans tous les bâtiments. Ensuite, dans les cafétérias, finis les gobelets à usage unique et place aux gobelets réutilisables. Puis, en matière de tri des déchets, des centres de récupération ont été installés dans les bâtiments afin de rassembler en un seul lieu les détritrus recyclables. De son côté, le restaurant Eldora du Centre de la Blécherette a décidé d'accompagner ce mouvement en remplaçant les emballages de repas habituels en plastique rigide par des boîtes réutilisables, lesquelles sont aussi utilisées pour les plats à l'emporter. Enfin, l'enveloppe plastique qui emballait le Polcant info lors de son envoi a laissé place à une protection transparente entièrement biodégradable



4.1

Ressources humaines

Le télétravail, pandémie oblige, a été largement étendu

Télétravail, recrutement des aspirants et adaptation à la situation sanitaire

Auparavant régi par des règles relativement strictes (jours fixes, au maximum 2 par semaine, accès limité pour les cadres etc.) et soumis à une décision du Commandant de la Police cantonale, le télétravail, pandémie oblige, a été largement étendu au sein de la Police cantonale. Les différentes directives en provenance des autorités fédérales et cantonales ont conduit le service à introduire un nouveau type de télétravail, dit « ponctuel »

Ce dernier a ainsi permis à un nombre très important de cadres et collaborateurs de mettre en pratique cette nouvelle organisation du travail, d'abord à titre personnel mais aussi, le cas échéant, en tant que manager. De manière générale en 2020, particulièrement durant certaines périodes imposées par le Conseil d'Etat, ce mode de fonctionnement a été la règle pour tout le personnel pouvant exercer ses activités à domicile, y compris un certain nombre de policiers pour des tâches ciblées, comme par exemple la rédaction de rapports. Ainsi, durant l'année 2020, se sont près de 800 collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale, soit environ les 2/3 de l'effectif total, qui ont effectué une partie de leurs activités en télétravail.

Avec un recul de près d'une année, le commandement se félicite de constater que le travail à domicile n'affecte pas la productivité ou la motivation du personnel et ne constitue pas pour les cadres un obstacle important à un management efficace des équipes.

Reconduit en 2021, le télétravail, ponctuel ou conventionnel, fera l'objet dans le courant de l'année d'une analyse détaillée de la part du service, afin de se conformer au nouveau cadre souhaité par le Conseil d'Etat, favorisant ce mode de relation professionnelle en tant que modèle d'avenir.

FORMATION ET RECRUTEMENT DES ASPIRANTS

Bien évidemment, la pandémie Covid 19 a eu un impact conséquent sur la formation des aspirants 2020 et sur le recrutement de la volée 2021. Dans l'impossibilité de regrouper comme prévu en avril 2020 les aspirants gendarmes et inspecteurs de l'EA 2020 au sein de l'Académie de police de Savatan, ceux-ci ont été répartis dans leur corps d'appartenance respectif (Gendarmerie et Police de sûreté). Ces nouveaux collaborateurs ont été affectés à des tâches diverses et variées, leur permettant d'acquérir un certain nombre de compétences professionnelles, mais aussi de découvrir un environnement de travail nouveau, dans un contexte rendu difficile par la situation sanitaire. La première vague Covid passée, toutes et tous ont rejoint l'Académie de police de Savatan en septembre et ont pu débiter, de manière effective mais dès lors décalée dans le temps et partiellement « à distance », leur formation de base.

La campagne de recrutement de l'EA 2021 a également été fortement impactée par la pandémie. Fort heureusement, moyennant une refonte complète de la planification et de l'organisation des sessions, communes aux polices vaudoises, valaisannes et à la police des transports, au Centre Blécherette, il a été possible de lancer fin 2020 un processus de sélection répondant aux critères en vigueur. Il s'agissait principalement de garantir une égalité des chances et une équité de traitement pour chaque candidate et candidat, mais aussi d'assurer les objectifs fixés par les différents employeurs.

Cette campagne de recrutement se terminera en mars 2021, le début de la formation étant fixé en septembre de la même année, conformément au nouveau calendrier mis en place par l'Académie.

ADAPTATION À LA SITUATION SANITAIRE ET SUIVI DES CAS COVID-19

Dès le mois de mars 2020, la DRH a dû faire preuve de réactivité et d'inventivité pour faire face à la situation de crise inédite que chaque collaboratrice et collaborateur était en train d'affronter. Afin de maintenir les prestations dites essentielles de l'Administration cantonale, qui plus est de garantir le socle sécuritaire de la population vaudoise, un processus d'annonce et de suivi des cas positifs et des cas de quarantaine a rapidement été mis en œuvre. Des directives ont également été régulièrement mises à jour.

C'est ainsi également que l'ensemble du personnel de la Police cantonale a pu bénéficier de tests de dépistage facilités et pris en charge financièrement par l'employeur, organisés quotidiennement par l'entité du case management en étroite collaboration avec l'Institut de Chimie Clinique (ICC) à Lausanne, avec lequel un partenariat a été conclu.

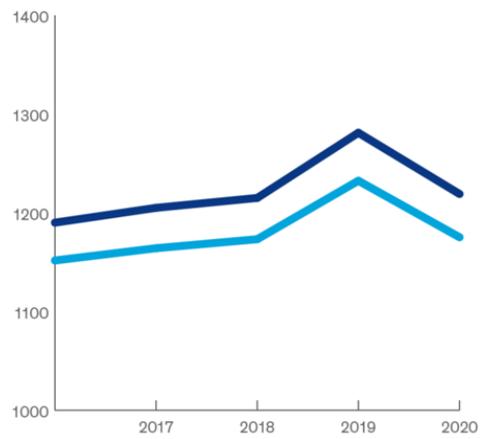
Ainsi, durant l'année 2020, ce sont près de 400 tests de dépistages qui ont été effectués et pris en charge. Les collaboratrices du case management ont également géré plus d'un millier d'échanges avec les employés de la PCV et décidé des mesures à prendre (suivi des symptômes, placement en quarantaine, coordination en regard des décisions de l'office du médecin cantonal, etc.).

Effectif de la Police cantonale vaudoise



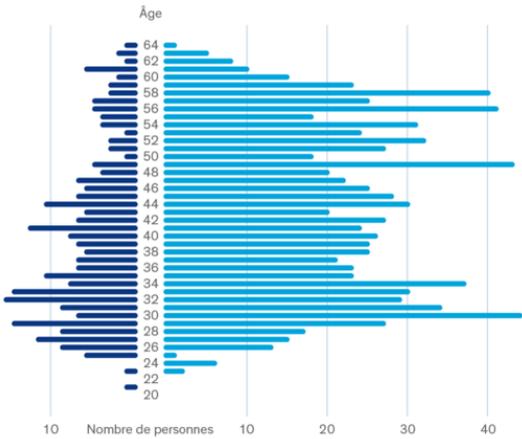
● Gendarmerie	707
● Police de sûreté	305
● Services généraux	207
Total	1219

Evolution de l'effectif



- Nombre de personnes
- Nombre d'ETP

Pyramide des âges



- Nombre de femmes
- Nombre d'hommes

5.1

Revue des finances 2020

Finances

Compte budgétaire	2020		2019
	Budget total	Comptes	Comptes
Total masse salariale, formation	177'234'700	173'229'282	174'409'893
Total matériel de corps, de bureau, marchandises, machines	10'147'000	9'255'426	8'865'133
Total prestations de tiers, honoraires, assurances, personnes en garde	7'401'000	6'206'814	6'944'339
Total entretien terrains, machines, meubles, loyers et divers	6'266'100	5'865'548	5'335'507
Total frais de déplacement, repas et frais judiciaires	5'011'500	3'452'078	5'681'957
Total charges en faveur Confédération, cantons et communes et subventions	5'869'900	3'852'940	4'960'625
Total des recettes	-24'672'500	-15'967'876	-22'531'152
Total versement de la Confédération, cantons et communes	-81'856'900	-81'155'307	-80'138'423

